



Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation équitable, saine, gustative, porteuse de lien social et respectueuse de l'environnement est un enjeu important pour notre territoire.

58 - ACTION /

Mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Dolois.

59 - ACTION /

Conforter le rôle du Syndicat Mixte de la Grande Tablée.



Accompagner la transition écologique

Sensible aux enjeux liés à la transition écologique, l'intercommunalité s'attache à construire un modèle de développement durable renouvelant notre façon de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble afin de répondre aux grands défis environnementaux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.



60 - ACTION /

Protéger et mettre en valeur la biodiversité.

Ex. : Création d'un Observatoire de la biodiversité...

61 - ACTION /

Faire émerger une culture environnementale sur le territoire.

Ex. : mise en place d'un plan global de sensibilisation à l'environnement, développer et accompagner l'urbanisme durable avec la création d'un éco-quartier à Damparis ...

62 - ACTION /

Lutter contre les pollutions visuelles.

Ex. : Application du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)...

63 - ACTION /

Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics.

Ex. : Favoriser la rénovation du parc de logements publics et privés, renseigner et orienter l'utilisateur vers les organismes d'aide pour la rénovation énergétique, améliorer l'éclairage public des communes...

64 - ACTION /

Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire.

Ex. : Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les toitures de bâtiments communaux, schéma directeur des réseaux d'énergie...



Assurer une gestion durable de la ressource en eau et maintenir sa qualité

L'eau est un élément naturel indispensable à la vie. À ce titre, elle doit faire l'objet d'une gestion respectueuse tant quantitative que qualitative, afin de garantir l'ensemble de ses usages et fonctions pour l'homme et les milieux naturels.

65 - ACTION /

Communiquer sur l'état d'avancement du Schéma Directeur de l'Assainissement.

66 - ACTION /

Mise en œuvre d'un programme d'économie de la ressource en eau dans les bâtiments publics.



67 - ACTION /

Coordonner les travaux d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les travaux de voirie des communes.

68 - ACTION /

Travailler sur la désimperméabilisation des sols.

69 - ACTION /

Mener une réflexion sur les possibles utilisations d'eaux non traitées

Ex. : arrosage d'espaces verts...

70 - ACTION /

Étude sur la sensibilité des nappes phréatiques face aux pollutions.

71 - ACTION /

Étude sur la ressource en eau du territoire et adaptation au changement climatique.

72 - ACTION /

Étude et restauration des cours d'eau en lien avec le Syndicat Mixte Doubs Loue.

73 - ACTION /

Sensibiliser l'utilisateur à la mise en œuvre de récupération des eaux de pluie.



Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental

Avec l'accélération de l'urbanisation, la quantité de déchets à traiter par les collectivités augmente constamment. Des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement doivent être développées afin d'assurer une collecte performante des déchets tout en préservant la qualité de vie des habitants.

74 - ACTION /

Mise en œuvre de l'obligation de gestion séparée des bio déchets.

75 - ACTION /

Plan de prévention des déchets et optimisation de la collecte.

Ex. : aider à développer des filières de recyclage dans les entreprises...



76 - ACTION /

Favoriser les bons gestes au quotidien.

Ex. : organiser des journées de sensibilisation sur les communes du territoire, relayer et accompagner la communication sur la gestion des déchets...

77 - ACTION /

Réduire les déchets verts collectés en favorisant la gestion de proximité.

Ex. : expérimentation d'une aire de broyage des déchets verts sur le site de la déchèterie de Saint-Aubin...

Poursuivre la transformation numérique du territoire

En développant les outils numériques dans toutes les communes du territoire, l'objectif est d'offrir une multitude de services connectés capables à la fois de répondre aux nouveaux usages, aux nouveaux modes de consommation des habitants, mais également d'accompagner la transition écologique. L'aménagement numérique est une clé pour l'attractivité, la compétitivité et l'égalité des territoires.

78 - ACTION /

Finalisation du déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire.

79 - ACTION /

Animation d'ateliers numériques sur le territoire.

Sécuriser l'espace public et stratégie locale de prévention de la délinquance

Les routes, les places, les rues piétonnes sont des espaces publics où l'ensemble des habitants et utilisateurs se croisent et se côtoient. La prise en compte de la sécurité au travers de l'aménagement de ces espaces contribue à l'amélioration de l'ambiance urbaine. Ces aménagements, qui prennent en compte les besoins des personnes, permettent ainsi aux publics de coexister et de vivre ensemble de façon plus harmonieuse.

80 - ACTION /

Déploiement de la vidéo protection sur le territoire.

81 - ACTION /

Réflexion sur la mise en place d'une police intercommunale.

Ex. : sécurisation des abords des écoles, surveillance de nuit, présence rassurante...



82 - ACTION /

Sécurisation et prévention routière intercommunale.

Ex. : mise à disposition de radars pédagogiques dans les communes du territoire, contrôle de vitesse, semaine de l'éclairage organisée pour le grand public, Journées de prévention pour les scolaires du territoire, attestation de Première Éducation à la Route (APER), délivrance du permis piéton et permis cycliste pour les primaires...

83 - ACTION /

Améliorer la prévention auprès du public «jeunes exposés à la délinquance».

Ex. : campagne de prévention par la Police Municipale, interventions dans les écoles...



3

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

L'objectif est de développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en faisant la promotion des atouts des communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Avec ses héritages légués par des siècles de vie et de développement, ses monuments historiques, ses forêts, sa biodiversité, ses infrastructures de qualité, la Communauté d'Agglomération peut se positionner comme une grande destination française, voire européenne.

Développer les atouts touristiques, les équipements de loisirs et de plein air

Avec sa position géographique avantageuse, son environnement naturel, son patrimoine et ses nombreux services, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie privilégiés.

84 - ACTION /

Digitalisation du territoire et développement du tourisme numérique.

85 - ACTION /

Finalisation du projet de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée «Voie Grévy» en voie douce et aménagements des liaisons dans les communes.

86 - ACTION /

Aménagement ou réhabilitation d'aire de jeux et de parcours santé dans les communes.

87 - ACTION /

Développer l'offre d'hébergements de grande capacité et communiquer davantage sur les structures existantes.

Ex. : encourager l'adhésion aux labels touristiques existants, recenser le patrimoine foncier de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les porteurs de projets touristiques, valoriser le patrimoine mobilier parfois vieillissant, référencer les propriétaires de résidences secondaires pour valoriser les lots non marchands...

88 - ACTION /

Renforcer la gastronomie.

Ex. : gagner en qualité et reconnaissance (label), développer les parcours dédiés, développer et recenser les marchés des producteurs locaux, et proposer la gratuité pour les exposants / commerçants du secteur...

89 - ACTION /

Améliorer la mobilité depuis l'aéroport Dole - Jura.

Ex. : Prévoir un arrêt de bus TGD ou astreinte de taxi avec rotation de planning, proposer des locations de voitures ou vélos au départ de l'aéroport, revoir la stratégie de la plateforme aéroportuaire et se raccorder à un hub européen...

90 - ACTION /

Mettre en avant le patrimoine naturel et fluvial.

Ex. : valoriser les circuits et randonnées thématiques entre les communes, améliorer la communication sur la forêt de Chaux et son stationnement pour en favoriser l'accès, améliorer l'offre de services sur le canal auprès des plaisanciers et itinérants, circuit des carrières...

91 - ACTION /

Favoriser l'accueil des touristes sur le canal et le Doubs.

92 - ACTION /

Développer le tourisme industriel.

Ex. : visite de Solvay / Inovyn à Tavaux, visite des cités jardins à Tavaux et Damparis...

93 - ACTION /

Développer le tourisme d'affaires.

Ex. : buffet de la gare de Dole, La Commanderie, Dolexpo...

94 - ACTION /

Favoriser la notoriété du Grand Dole à l'échelle régionale.



Valoriser notre histoire et relier nos patrimoines

La réhabilitation et la valorisation du patrimoine constituent un enjeu stratégique pour le tourisme et contribuent également à créer un véritable sentiment d'appartenance au territoire.

95 - ACTION /

Identifier et communiquer sur le patrimoine des communes.

Ex. : créer un visuel commun (logo), publier une brochure touristique de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, mettre en place une signalétique du patrimoine commune, organiser un circuit des églises des communes du Grand Dole...



96 - ACTION /

Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Dole (PSMV).

97 - ACTION /

Réhabilitation, rénovation et mise en valeur du patrimoine communal.

Ex. : croix, lavoirs, églises, chapelles, clochers, horloges, fontaines...

98 - ACTION /

Identifier, animer et faire découvrir le patrimoine naturel local.

Ex. : Réserve nationale du Girard, forêt de Chaux et massif de la Serre, basse vallée du Doubs, les Monts Dolois...



Identifier les potentialités immobilières et foncières sur les communes

Cet objectif est indispensable pour déterminer les secteurs à densifier et à protéger, ainsi que pour mettre en œuvre une politique de développement et d'aménagement pérenne sur le territoire.

99 - ACTION /

Recenser le foncier disponible, les bâtiments et les locaux (anciennes salles de classe...), et établir une base de données.

Améliorer l'accueil des gens du voyage

En matière d'accueil, d'habitat et de stationnement des gens du voyage, les élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole recherchent un équilibre entre la préservation du mode de vie itinérant des gens du voyage d'une part, et la nécessité du maintien de l'ordre public et le respect du droit de propriété d'autre part.

100 - ACTION /

Aménager une nouvelle aire de grands passages aux normes règlementaires.





4

COOPERATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Cet axe vise à développer la cohérence entre les différentes communes membres du Grand Dole, en vue d'améliorer son attractivité tout en respectant les solidarités territoriales. L'organisation du territoire doit ainsi permettre de faire du Grand Dole un territoire équilibré sur le plan de l'accès et des connexions interterritoriales, de l'occupation de l'espace, de la répartition des services et des infrastructures.

Organiser et renforcer les relations entre les 47 communes et le Grand Dole

Avec le renforcement de l'intercommunalité, les relations entre les communes et les intercommunalités sont devenues essentielles. Il est désormais indispensable que la démarche intercommunale soit portée par tous et que l'ensemble des intercommunalités, quelle que soit leur taille, se donnent les moyens d'associer pleinement l'ensemble des communes membres qui les composent.

101 - ACTION /

Élaboration d'un Pacte de Gouvernance.

102 - ACTION /

Élaboration d'un Pacte de Solidarité Fiscal et Financier.

103 - ACTION /

Renforcer le dialogue, confirmer le sentiment d'appartenance des communes à l'agglomération et développer une solidarité intercommunale.

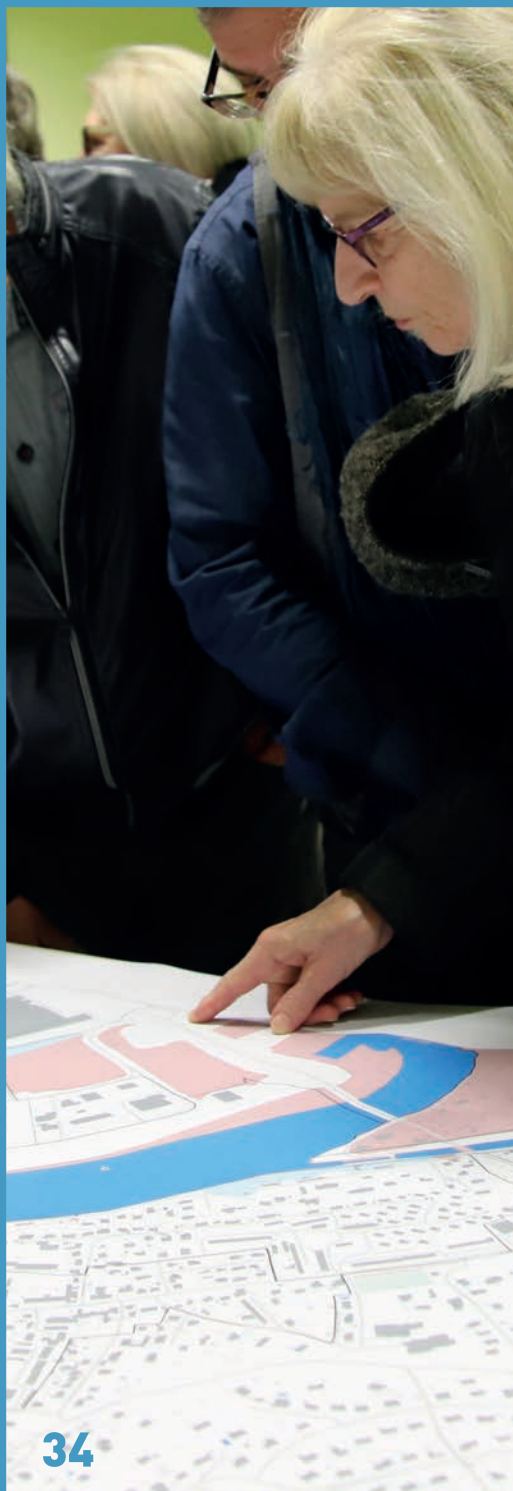
Ex. : organiser un temps fort annuel «tournant» dans les communes, mettre en place un référent «communication» par commune...

104 - ACTION /

Développer des supports de communication à destination des communes.

Ex. : le « compte-rendu du conseil communautaire », Grand Dole le Mag, page Facebook, compte Instagram...





Organiser l'ingénierie territoriale

L'ingénierie territoriale est essentielle pour accompagner la conception et la définition d'une stratégie de territoire réaliste et cohérente. Le développement et l'aménagement du territoire, ainsi que la mise en œuvre des projets de l'intercommunalité, nécessitent une organisation optimale de cette dernière.

105 - ACTION /

Élaboration d'un nouveau Schéma de mutualisation des services.

Ex. : partage de matériels au profit des communes, réseau d'échanges entre les agents communaux et les agents du Grand Dole, cellule d'expertise technique, informatique et numérique au profit des communes, renfort du dispositif d'achats groupés « Club Acheteurs » ...

106 - ACTION /

Mise en place d'une administration éco-exemplaire.



107 - ACTION /

Création d'une Administration Locale Partagée.

108 - ACTION /

Développer et renforcer le service de remplacement de personnels au profit des communes.

Ex. : secrétaires de mairie, personnels techniques

Coopérer avec les territoires voisins

La coopération territoriale a pour but de favoriser le développement équilibré du territoire, en favorisant une gestion commune des problématiques locales et des échanges sur les bonnes pratiques en matière de développement urbain et rural, de développement des relations économiques et de mise en réseau de tous les acteurs.



109 - ACTION /

Rédaction d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

110 - ACTION /

Renforcer les liens et interactions entre les intercommunalités du pays Dolois pays Pasteur.

111 - ACTION /

Renforcer la collaboration avec les intercommunalités du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté.





GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Hôtel d'agglomération • Place de l'Europe • 39100 DOLE
Tél. 03 84 79 78 40 • Mail : info@grand-dole.fr